

REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE GERMIGNY
6 Route de Tonnerre
89600 – GERMIGNY
Tél. 03 86 35 12 10
Fax 03 86 35 03 64
Courriel : mairie.germigny@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 4 juillet 2017

Convocation du conseil municipal du 27 juin 2017

L'an deux mil dix-sept, le quatre juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Pascal Fournier, Maire,

Présents : Pascal Fournier, Viviane Chattey, Alain Moreau (à partir de 21 heures), Cédric Courteaux, Christophe Gibier, Renée Durand, Claude Conversat, Fabien Jacqueminet, Franck Danglard

Absentes excusées : Laure Plumon (pouvoir à Viviane Chattey), Emilie Fournier, Pascale Galley

Absente : Agnès Lequeux

Secrétaire de séance : Franck Danglard

Remarques : des questions diverses n'apparaissent pas au compte rendu
Approbation du compte rendu du conseil municipal du 30 mai 2017

D. P. U.

Le D.P.U. n'a pas été appliqué pour les 2 parcelles suivantes :

- AI 266 18, rue de l'Anglée
- AO 384 54, route de Saint-Florentin

1- Finances

a) - Redevance d'occupation des sols

La redevance d'occupation des sols (EDF, GRDF, ORANGE) s'élève à 1 058,61 €.

b) – SDIS

Suite à l'annulation des cotisations du SDIS pour 2017 et un recalcul, le SDIS réclame un complément de 4 479 €.

Le conseil municipal décide de temporiser avant de régler ce reliquat.

c) – Plaque sur le monument aux morts

La société Hédou nous a fourni un devis d'un montant de 435 € pour la fourniture et la fixation de la plaque Simonnot cassée.

Un devis va être demandé pour le remplacement de la 2^{ème} plaque

d) – Matériels roulants et maintenance

- Au budget sur le poste matériels roulants, nous sommes en dépassement d'environ 3 000€.

Pour le remplacement du camion, il pourrait être envisagé une location longue durée.

- Problème avec la tondeuse qui a le même souci que l'année dernière.
- Les employés remplissent des fiches de travail hebdomadaire sur l'utilisation du matériel pour qu'une analyse puissent être faite sur l'utilité des deux tracteurs.

e) – Ligne de trésorerie

La ligne de trésorerie ouverte en octobre 2016, mais obtenue en janvier est à rembourser au 15 octobre 2017. Nous avons la possibilité de rembourser en 2 fois sur les 6 mois à venir.

2- Personnel

– Les professeurs des écoles demandent l'ouverture d'un poste d'ATSEM. Les maires du RPI sont d'accord pour un contrat aidé de 20 heures sur un an. Proposition a été faite de transférer Mme Biche, suite à sa demande. Son contrat serait de 23h annualisées jusqu'en mars 2018 pour les écoles et la cantine.

Une embauche est envisagée pour son remplacement (avec expérience en mairie).

Cette nouvelle organisation du personnel rentre dans le cadre de notre budget.

– Mme Cimorelli fait 4300 km de déplacement sur l'année pour se rendre à son poste de travail pour le transport scolaire. Elle demande de pouvoir être remboursée de ses frais kilométriques.

Le conseil municipal est d'accord pour le remboursement au barème de la fonction publique.

3- Matériel

a) - Proposition de Yonne Copie

Le conseil municipal accepte la proposition de Yonne Copie qui ajoute le remplacement du copieur des écoles.

b) - Défibrillateur

Le devis de la société Servet Duchemin d'un montant de 227,38 € TTC pour le remplacement de la batterie est accepté par le conseil municipal.

c) - Mobilier des écoles

Suite à une erreur de prix de la société P2P, une nouvelle consultation a été mise en place. Le conseil municipal accepte le devis de la société Oxo89 pour l'achat des chaises de la nouvelle classe pour un montant de 1 791,47 € TTC.

4- Travaux

a) - Salle des fêtes

Pour les travaux de la salle des fêtes, il faut procéder à des diagnostics. Trois entreprises ont répondu en envoyant des devis, qui sont confus par rapport aux prestations demandées, les entreprises ne s'étant pas rendues sur place

Le conseil municipal décide de revoir la société Pixair pour une meilleure analyse des offres.

b) - Mur vers les Merlettes

Le montant du devis pour refaire l'enduit du mur vers les « Merlettes » côté cuisine est de 984 € TTC.

Un complément de devis est en attente pour le mur contigu.

La décision du conseil municipal est ajournée

5- Ecoles

Malgré que la quasi-totalité des administrations soit contre le retour à la semaine de 4 jours, le conseil municipal se prononce pour la semaine de 4 jours.

6- Questions diverses

- a) Report de La Poste pour la location du local.
- b) SMBVA : point sur les zones humides sur le bassin de l'Armançon.
- c) La gouttière de l'auvent de l'église est pleine de fientes de pigeon.
- d) Les gens doivent élaguer leurs arbres qui dépassent sur l'espace public. Un rappel doit être fait lors d'une prochaine note d'information et sur le site.
- e) Des déchets de nature placo / laine de verre ont été trouvés sur un terrain d'un particulier dans le secteur de Chien-Chie.
- f) Le feu d'artifice a été reporté à une date ultérieure à définir

Prochaine réunion le 5 septembre.

La séance est levée à 23 heures 45.

Vu par Nous, Maire de la Commune de Germigny, pour y être affiché le 11 juillet 2017 à la porte de la mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Le maire
Pascal Fournier

